



## **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association "Les Amis du Port-Blanc" du 15 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 février à 17 h 30, les membres de l'association "Les Amis du Port-Blanc" à jour de cotisation, se sont réunis salle Gilles Gahinet sur convocation du conseil d'administration en date du 27 janvier 2025.

L'assemblée est présidée par Françoise Magnier, présidente, et le secrétariat est assuré par Jean-Marc Le Clainche, membre du conseil d'administration.

### **Ordre du jour :**

Rapport moral : l'activité au cours de l'année passée.  
Rapport financier  
Suite et fin du rapport moral : les orientations pour l'année qui vient  
Modification de la composition du conseil d'administration  
Présentation des résultats de l'étude sur les mobilités  
Présentation du projet de création d'ombrières sur les grands parkings  
Projet de création d'un verger sur le P5  
Questions diverses.

\*  
\*       \*

### **Remerciements :**

à Madame Evelyne Pinois et Monsieur Joël Bignon, qui représentent Monsieur Patrick Eveno, maire de Baden, empêché,

et à Madame Michelle Le Bars et Monsieur Christophe Bédard, qui représentent l'Association Baden Développement.

L'assemblée se souvient de Joël Le Vu, de Jeanne Glon et de Jean Le Bars, membres de notre association, disparus au cours de l'année passée.

\*  
\*       \*

### **RAPPORT MORAL Activité de l'année passée**

Le conseil d'administration s'est réuni, régulièrement, à 9 reprises, 6 lettres d'info ont été adressées, l'association a participé à la fête de la SNSM, qui se tient les années sans Semaine du Golfe, un apéro-info a été proposé l'été dernier au cours duquel les premiers résultats de l'enquête

sur la mobilité ont été publiés, l'association a participé au Forum des associations, ce qui été l'occasion de parler avec les visiteurs de notre activité en général et des plantes invasives en particulier, thème de notre stand. Nous avons, comme chaque année désormais, installé, vidé, retiré et remis en place les bacs à marée, et nous avons participé à des opérations d'arrachage de baccharis. Ces tâches constituent la base de notre activité habituelle.

S'agissant plus particulièrement des baccharis, il est possible que ces plantes poussent dans nos jardins et pour vous aider à les repérer, on diffuse un petit film retraçant les travaux entrepris sur la Ria d'Etel (<https://youtu.be/LPQT5t0vEoQ>).

Michel Borne, membres du Collectif de lutte contre les baccharis intervient et précise : à Baden, le travail a d'abord été mené sur les rivages et les sentiers côtiers, puis on s'est écarté du littoral, ce qui complique les choses car il faut obtenir l'autorisation d'intervenir auprès des propriétaires. Ce qui en général ne pose toutefois pas de problème. Trois zones d'intervention majeures : autour de l'étang de Toulvern, le Moulin de Baden et le Pont-Neuf. En moyenne, 3 à 5 000 pieds sont arrachés tous les ans. Il faut être vigilant dès le mois de septembre avant que les fleurs n'éclosent. S'il est impossible d'arracher le pied, il est coupé à ras et la souche est recouverte de gros sel. Les années suivantes, le plant sera affaibli. L'association dispose de deux baccharaches qui peuvent servir à qui les demande. Il faudra désormais s'attaquer aussi aux herbes de la pampa et aux griffes de sorcière.

Outre nos tâches régulières, l'assemblée générale 2024 avait validé 4 pistes de travail : les mobilités, la station d'épuration, la Semaine du Golfe, la vie de quartier.

Tous ces projets n'ont pas abouti de la même façon.

Le travail sur la mobilité est arrivé à terme. Le groupe de travail prévu a été constitué, il a élaboré son enquête, l'a exploitée et a énoncé ses propositions. Le rapport est sur le site de l'association, on le présentera tout à l'heure.

La question de la pollution du Golfe est aujourd'hui encore sans réponse. Toutefois, plusieurs d'entre nous ont pu -enfin- visiter la station d'épuration à l'initiative de Bois Bourgerel Nature Environnement qui, aujourd'hui, fait partie de notre association. Il en ressort que les pollutions de février 2024 ne peuvent pas lui être imputées. Mais l'enquête de gendarmerie est toujours en cours et il n'y a rien de nouveau.

La Semaine du Golfe : nous avons évoqué la possibilité de participer davantage, en tant qu'association locale, à la semaine du Golfe, par exemple en accueillant les touristes. On n'a pas progressé. A notre décharge, il faut dire que nous n'avons pas été sollicités, que l'événement est plus maritime que terrestre et que nombre d'entre vous sont déjà bénévoles à raison d'autres engagements que Les Amis du Port-Blanc.

Enfin 4ème axe : développer une vie de quartier à Port-Blanc. Sur ce plan, cette année, rien de concret n'a été fait. Mais des idées se développent notamment à travers des projets sur lesquels on va revenir qui pourraient favoriser la création d'un lien entre les habitants.

## **RAPPORT FINANCIER**

Avant de présenter nos orientations pour l'année qui s'ouvre, Nadia Jacob, trésorière présente le rapport financier.

## COMPTE DE RESULTAT 2024

	2023	2024
Recettes		1383.17
Dépenses		953.51
Résultat		429.66

### NOS DEPENSES

	2023	2024
assurance multirisque	96.02	99.76
Frais divers	61.66	391.04
Bureau Vallée (Panneaux Stop en Baden )		359.39
Abonnement Site OVH	97.17	30.22
Publicité (banderole)		65.00
Frais bancaire		8.10
TOTAL CHARGES	254.85	953.51

### Nos Recettes

	2023	2024
Les Adhésions	270.00	540.00
Association Bois Bourgerel		843.17
Total	270.00	1383.17

## TRESORERIE ANNEE 2024

	2023	2024
Banque	602.30	1031.96 (2023 + résultat 2024 429.66€)
Livret	2737.35	2819.47 (+82.12 € intérêts 2024)
Total	3339.65	3851.53

Le rapport est voté à l'unanimité.

## **Les orientations du rapport moral**

Les propositions pour l'année qui vient sont les suivantes : travail sur les mobilités, les ombrières, le verger.

Nous allons diffuser notre rapport sur les mobilités auprès des acteurs concernés, commencer à mettre en place les propositions formulées et faire avancer nos idées auprès de nos interlocuteurs institutionnels.

Nous allons essayer d'engager le projet concernant les ombrières, c'est-à-dire commencer à entreprendre l'installation de panneaux photovoltaïques sur les parkings gérés par la CPM.

Nous avons également le projet de planter une sorte de verger sur le parking P5.

Nous allons revenir en détail sur ces orientations.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

\*  
\*      \*

## **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Après l'assemblée générale de 2024, Françoise Renaudin a posé sa candidature au conseil d'administration qui ne comptait que 7 membres pour 9 places disponibles. Elle a participé à nos travaux cette année et il appartient à notre assemblée générale de valider sa candidature.

Elle est désignée à l'unanimité.

Le conseil est donc composé de la manière suivante :

Loïc Bouedo, Frédéric Denerolle, Nadia Jacob, Armand Joly, Jean-Marc Le Clainche, Yvon Le Mouhaër, Françoise Magnier, Françoise Renaudin.

\*  
\*      \*

## **L'ENQUÊTE SUR LA MOBILITE.**

L'objectif de ce travail était de formuler des propositions concrètes, tant pour améliorer la qualité de vie des habitants que pour contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique en nous fondant sur une connaissance assez fine de nos habitudes en matière de transport.

Comme il vient d'être dit, le rapport est sur le site de l'association et les résultats de l'enquête sont accessibles à tous. Un mot quand même sur ces chiffres. Le taux de réponse aux questionnaires est de 10% ce qui n'est pas si mal. Les résultats sont cohérents avec les données de l'INSEE et avec les résultats de l'enquête menée par GMVA au printemps dernier dans le cadre de l'élaboration du SCOT-AEC. Il en ressort que la place de la voiture dans nos déplacements n'est pas seulement importante – on s'en doutait – elle est écrasante.

Le rapport énonce une série de propositions. On va les exposer rapidement ici. Il est clair que d'autres propositions peuvent tout à fait être ajoutées aux différentes fiches par thèmes que nous avons élaborées. Notre travail n'est pas figé il doit s'enrichir de la contribution de tous. Chacun est invité à prendre connaissance du rapport tant pour étudier les propositions qu'il

contient que pour connaître la position des acteurs publics locaux sur la question.

Les propositions sont réparties par thèmes et présentées sous forme de fiches qui traitent des modes de transport proprement dits : vélo, transports en commun, covoiturage, etc., de la réduction des déplacements par le développement de services de proximité, et enfin de l'amélioration de l'information des usagers.

Sylvie Allain présente les diverses propositions concernant les modes de transport.

Vélo :

- . aménager le débouché de la piste jusqu'à l'embarcadère
- . flécher des itinéraires sûrs pour aller à Baden, Arradon...
- . éditer un document avec ces itinéraires
- . installer des arceaux pour garer les vélos, des bornes de gonflage
- . consigne à vélos sur aire de covoiturage
- . pouvoir emporter son vélo dans les transports en commun
- . créer un service de petits chariots pour pouvoir faire ses courses (comme dans les ports de plaisance)

Covoiturage :

- . améliorer le dispositif "Stop en Baden"
- . créer un point de covoiturage sur le P1
- . mettre sur ce parking quelques véhicules électriques en autopartage
- . mener une réflexion avec les sociétés de taxis sur le partage

Transports en commun :

- . prolonger la ligne urbaine 4 jusqu'à Port-Blanc à raison d'un bus sur 3 ou 4, et supprimer en contrepartie le passage du 23
- . modifier les horaires et la fréquence de la ligne 23 hors jours scolaires (tant que le 23 passe toujours à Port-Blanc)
- . étudier pour l'île aux Moines un dispositif analogue à la ligne 30 de l'île d'Arz
- . décaler les horaires très matinaux pour les lycéens
- . prévoir un éclairage le matin pour les enfants qui vont prendre le bus

Navettes :

- . intégrer Port-Blanc dans les études de développement des navettes maritimes
- . redévelopper la navette terrestre estivale selon d'autres modalités
- . étudier une navette estivale vers Larmor-Baden le dimanche pour le marché

Françoise Magnier présente l'idée de chercher à limiter nos déplacements quotidiens par le développement de services de proximité :

- . organiser avec un super-marché le passage d'un camion produits alimentaires à Port-Blanc
- . créer un distributeur automatique de produits alimentaires
- . étendre la période du marché estival, le rendre plus attractif
- . déchiquetage local des déchets verts
- . prévoir une antenne de prélèvements biologiques

Patrick Viant présente l'idée d'une plate-forme d'information : il s'agit de permettre à chacun savoir à tout moment s'il est possible de prendre un mode de transport (transports en commun, covoiturage,...) pour se rendre à tel ou tel endroit en consultant une petite plate-forme numérique dédiée à Port-Blanc. Ceux qui prévoient un déplacement doivent pouvoir également le faire savoir et l'indiquer sur la même plate-forme. L'inscription des voyageurs et des chauffeurs sur cette plate-forme est un moyen de vaincre une grande partie des réticences qui subsistent (usage d'un

macaron?). Pour que nous puissions connaître votre avis sur la question de l'usage du numérique, un petit questionnaire est à disposition et doit être rempli à la fin de la réunion.

En guise de conclusion, il faut préciser que GMVA n'est pas vraiment en pointe en matière de transports en commun comparée à d'autres agglomérations de même taille (le rapport contient nombre d'informations sur cet aspect du problème.) Qui plus est, l'Agglo a décidé de tailler dans les crédits affectés à la mobilité pour réaliser les économies qui lui sont demandées. Pour autant, il y a de nombreuses propositions à mener à bien qui ne dépendent que de nous, ou presque, et nous allons y travailler.

Michel Pecqueraux indique que les supermarchés des environs ont d'ores et déjà un système de préparation de commandes à livrer... ce ne serait donc pas compliqué de leur demander d'assurer la fourniture des habitants de Port-Blanc, ce qui pourrait d'ailleurs les intéresser sur le plan commercial.

Maurice Nicolazic s'interroge sur les motifs qui justifient que la piste cyclable, à l'arrivée à Port-Blanc, soit à nouveau matérialisée à droite jusqu'au rond-point, alors que l'itinéraire prévu passe à gauche de la route quand on descend, à travers le petit espace vert. Nous n'avons pas de réponse.

Yves Le Bihan regrette pour sa part, que la piste cyclable soit encombrées de voitures en stationnement à la hauteur de la rôtisserie, ce qui oblige les personnes à mobilité réduite à emprunter la route.

\*  
\*            \*

## **LES OMBRIERES**

C'est un sujet dont on a déjà parlé au sein de notre association. On en avait parlé aussi à la Compagnie des ports du Morbihan dès l'été 2022. Depuis, la Loi Aper est entrée en vigueur - loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables – qui prévoit dans son article 40 que de telles installations doivent être créées sur les parcs de stationnement de 1500 m<sup>2</sup> et plus, sur une moitié au moins de leur superficie, et ce, avant l'expiration d'un certain délai. Une courte note d'information figure sur le site de l'association qui donne ces éléments d'information.

Nous avons adressé un courrier à la CPM pour défendre d'une part l'idée que nous souhaitons bénéficier de l'électricité produite, d'autre part, notre souhait de contribuer, par le biais d'un financement participatif, à l'installation des panneaux. La réponse a été positive dans son principe. Le maire de la commune de Baden y est également favorable... Il ne reste qu'à vous convaincre. C'est à nos yeux un moyen intéressant de permettre aux habitants de Port-Blanc de se réappropriier le site des parkings.

Pour savoir si vous êtes intéressés par ce projet, comme "consom'acteur" ou comme investisseur, ou les deux, laissez vos coordonnées sur la feuille prévue afin qu'on puisse organiser une information complète sur ce projet.

\*  
\*            \*

## LE VERGER DU P5

Le P5, c'est ce parking d'appoint qui a vocation à rester enherbé et vide de voitures la plupart du temps, rue du Lannic. Il appartient à la commune de Baden. Les allées sont actuellement matérialisées par de simples poteaux... l'idée est de planter des arbres fruitiers ou des pommiers à cidre ou les deux, pour favoriser la biodiversité et, en quelque sorte, sanctuariser la zone. Les modalités de cette initiative ne sont pas encore arrêtées, nous attendons vos suggestions, mais M. Eveno, maire de la commune, a d'ores et déjà donné son accord de principe.

On pourrait s'associer avec l'association Clim'action qui a déjà travaillé avec la commune pour créer la haie bocagère en face des tennis. Ils étaient intéressés par ce projet. L'idée de cultiver des pommiers à cidre -les pommes ne sont pas bonnes à manger et la récolte se ferait à l'époque où le parking est fermé - , si elle est réalisable, permettrait, sait-on jamais... et avec l'aide d'un cidriculteur local, de produire quelques bouteilles grand crû de Port-Blanc !

\*  
\*     \*

### Questions diverses.

Marie-Annick Jan regrette que le panneau indicateur de lieu-dit Port-Blanc, le long de la route départementale, ait disparu depuis longtemps et ne soit pas remplacé, malgré des demandes en ce sens adressées à la mairie.

Elle constate également que la Compagnie des ports du Morbihan n'entretient pas les talus qui bordent les habitations de la rue Er Groës, et que ceux-ci sont envahis de ronces, alors que cet entretien était très bien fait lorsque la commune s'en chargeait. Les courriels appelant l'attention de de la CPM sur ce problème n'ont pas reçu de réponse.

Carla Tolu, responsable commerciale du Baden Roc, aimerait "dynamiser" Port-Blanc et propose qu'un marché des artisans se tienne plus souvent sur l'esplanade pour animer le site. Elle a rappelé à ce sujet que les soirées jazz étaient gratuites et ouvertes à tous et qu'elle était à la recherche d'artistes.

Un marché à caractère plus alimentaire serait peut-être plus utile. Mais certains estiment que les prix pratiqués par les commerçants du marché des mercredis de l'été sont trop élevés...

La réunion se termine à 19 h 10.